

DÉPARTEMENT DU TARN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°36-2024**

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt quatre et le quatorze octobre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15 présents : 14 votants : 15 <u>Date convocation</u> 08/10/2024 <u>Date d'affichage</u> 08/10/2024	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES: Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE(pouvoir à Marie-Hélène FRANCOIS), Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Claudine MONTELS, Lina POUGET
Secrétaire de séance : Jean-Claud ARNAUD	

OBJET : Approbation du Procès Verbal de la séance du 9 septembre 2024

Le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 septembre juillet 2024 a été dressé et communiqué avec la convocation du Conseil Municipal du 14 octobre 2024.

Il vous est demandé d'approuver ledit Procès Verbal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité:

APPROUVE le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 septembre 2024.

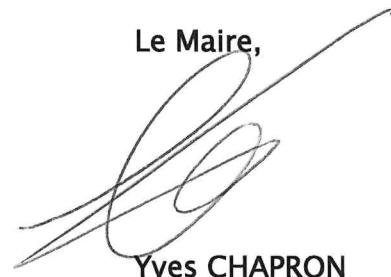
Le Secrétaire,



Jean-Claude ARNAUD



Le Maire,



Yves CHAPRON